Image not found or type unknown

Remise des clès et signature bail logement

Par **igrene**, le **08/10/2016** à **14:49**

bonjour

Mon fils doit prendre possession d' un appartement la semaine prochaine; le propriétaire n'étant pas sur place
il a demandé au locataire sortant de lui faire signer le contrat de location et de faire l'état des lieux de sortie et d'entrée à sa place Est ce réglementaire et quelles les sont les précautions à prendre?
Je me porte caution c'est également le locataire sortant qui me fera remplir les papiers..
Merci pour vos conseils

Par **janus2fr**, le **08/10/2016** à **20:13**

Bonjour,
Vous avez déjà ouvert une discussion là :
http://www.legavox.fr/forum/immobilier/locations/locataires/sortie-entree-faits-sortant-sans_91149_1.htm#.V_k3RRJywuc
Merci de ne pas multiplier les sujets, je vous ai répondu sur l'autre.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés